

Mécanismes de la TVA agricole et principe de déclaration (herault)

Objectifs

Comprendre les régimes de TVA agricole et les mécanismes (TVA déductibles, TVA collectée) Apprendre à réaliser sa déclaration de TVA et devenir autonome

Enjeux

Dans le cadre de leurs activités de conseil, les accompagnateurs de Terres Vivantes ont noté un besoin d'acquisition de compétences permettant aux agriculteurs récemment installés de devenir autonomes dans leur déclaration fiscale.

Pré-requis

aucun

Contenu

Comprendre les mécanismes de la TVA agricole

- Savoir identifier la TVA collectée, la TVA déductible
- Savoir faire la différence entre TVA sur bien et services et TVA sur immobilisation
- Comprendre le traitement de la TVA sur immobilisation
- Savoir quand déclarer la TVA par rapport à la date de facture

Apprendre à renseigner la déclaration et bilan

- Connaître les taux
- Apprendre à lire le formulaire
- Comprendre où le renseigner
- Savoir vérifier
- Apprendre à traiter la TVA déductible sur immobilisation avant installation

agriculteurs

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 24/03/2016

Tarifs

Adhérent 0€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Lydie CHAFFOTTE, responsable de stage
lydie.chaffotte@gmail.com

Terres Vivantes

6 rue Filandière

34 800

Clermont l'Hérault

Tel. 04 67 96 41 05

Fax. 04 67 96 41 06

www.terresvivantes.org

N° d'organisme de formation :

91340637024

Taux de satisfaction : %

Ordinateur portable de préférence, repas
tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

07 avr 2016

09:00 - 17:00 (7hrs)

6 rue filandière

34800 Clermont l'H

Lydie Chaffotte, formatrice TV, ingénieur agronome

Partenaire(s)

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Téléphone : _____

Courriel : _____